

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JANVIER 2015

Présents : MM. BERNOS, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Madeleine COIG
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Denise MICHAUT
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Maïté POTIN
	Bernard UTHURRY	à	Aimé SOUMET
	Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Elisabeth MIQUEU	à	Michel ADAM
	Christophe GUERY	à	Henriette BONNET

REÇU

le -5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Bernard AURRISET, Sandrine HIRSCHINGER, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 150129-06a-PER

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LE SICTOM DU HAUT BEARN RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS

M. LABARTHE souligne que pour l'année 2015 et dans la continuité des années précédentes, des échanges auront lieu avec le SICTOM du Haut Béarn.

Ils se traduiront d'une part par la confirmation de la mission de conseil (dont le montant est évalué à 10 000 €), et d'autre part par la mise à disposition des 5 agents de la collecte des ordures ménagères.

Par ailleurs, dans le cadre de la finalisation de l'étude relative à la réorganisation des collectes, la mise à disposition d'un technicien du SPANC sera renouvelée à hauteur maximum de 20 %.

Il est entendu que ces mises à disposition se traduiront par l'établissement de conventions concordantes entre la Communauté de Communes du Piémont Oloronais et le SICTOM du Haut Béarn.

Les sommes correspondantes seront inscrites au budget primitif 2015 du budget général et du budget du SPANC.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition correspondantes.
- **APPROUVE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 janvier 2015

Suivent les signatures

Affiché le 05.02.15



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le - 5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE